

De
Pascal KUHN

A

Téléphone
+33 (0) 4 42 85 66 06

Ludovic Andrevon
Délégué Syndical Central
CFE-CGC Airbus Helicopters

E-mail : pascal.kuhn@airbus.com

Réf.
HAEF/MP/SSI N°23-05-18

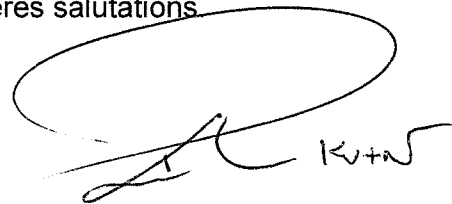
Date
Marignane, le 30 mai 2018

Objet : Réponse à votre courrier du 14 Mai concernant le versement de l'abondement PERCO au titre des placements en 2018

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 14 mai 2018, nous vous confirmons que les salariés d'AIRBUS Helicopters pourront placer pour l'année 2018 des jours issus de leur CET sur le PERCO selon les modalités prévus dans l'avenant N°3 de l'accord PERCO.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by the letters 'KUN' and a checkmark.

Pascal KUHN
Directeur des Ressources Humaines

Copie: Marie PERROT